Faut-il brûler les analystes ?

Après le naufrage de l'Erika et ses conséquences en matière de pollution des côtes bretonnes et vendéennes, on a vu se développer une polémique sur la nature du produit transporté par le navire et sa toxicité (voir *L'Actualité Chimique*, avril 2000, p. 35). Nous avons demandé à J.-C. Gérard de faire une enquête sur les démarches employées pour éclairer le débat, démarches qui reposent sur des analyses effectuées dans différents laboratoires. Son article est publié dans ce numéro et peut inspirer des réflexions à divers niveaux.

Si l'on regarde le tableau comparatif des analyses effectuées par différents laboratoires, on peut être surpris de constater que, alors qu'il n'existe pas de procédure normalisée, les résultats sont certes différents , mais on aurait pu s'attendre à pire... ! En effet, comme cela a été souligné, les échantillonnages ne sont pas réalisés avec la rigueur nécessaire pour permettre des comparaisons. C'est une critique que l'on peut adresser à ceux qui se sont chargés des analyses, mais surtout à ceux qui les ont commandées et qui ont utilisé les résultats. On voit là la difficulté de communiquer dans le domaine technique, surtout dans une période de crise, mais était-il si difficile de faire savoir :

1. Qu'un fioul est caractérisé habituellement par des propriétés physiques ?

2. Qu'une analyse n'a de sens que si les conditions d'échantillonnage sont précisées ?

3. Que les hydrocarbures aromatiques polynucléaires (HAP) dilués dans le fioul ne sont pas plus dangereux (et sans doute moins) que ceux des cigarettes ?

Une deuxième remarque a pour objet la notion des « organismes indépendants ». Je ne peux m'empêcher d'être choqué de la facilité avec laquelle on met en cause l'honnêteté des laboratoires ou des organismes, sous prétexte qu'ils sont gouvernementaux, ou au contraire privés, selon ce que l'on veut démontrer.

Ce genre d'attaques médiocres, que l'on connaît à propos du nucléaire et d'autres sujets, devrait être combattu avec plus de vigueur par les pouvoirs publics qui sont, en définitive, garants d'une information objective du public sur les sujets techniques complexes.

Bernard Sillion
Rédacteur en chef